

BFFA M1 Animer des sessions de formation pour adultes (Certificat FSEA)

Module

Ref	Dates	Jours	Heures	Durée	Financement	CHF
p137						Prix sur demande

DÉFINITION

Le Module 1 « FFA BF-M1 Animer des sessions de formation pour adultes » est l'un des cinq modules du Brevet fédéral de formateur/formatrice d'adultes (BFFA). Comme l'ensemble du BFFA, le Module 1 est ancré dans les pratiques professionnelles des participants. Cependant, il se distingue des autres modules par son caractère certifiant; il donne droit en effet au Certificat FSEA de formateur-trice d'adultes, qui jouit d'une validité illimitée.

Dans le cadre du partenariat entre l'ifage et l'UOG pour la qualification des formateurs-trices d'adultes, le Certificat FSEA - Module 1 du BFFA est organisé par l'UOG.

INSCRIPTION

Les inscriptions doivent se faire directement auprès de l'UOG, responsable de la gestion opérationnelle du Certificat FSEA - Module 1 du BFFA.

PUBLIC

Formateurs, formatrices en activité de formation auprès de groupes d'adultes durant le Module, disposant de compétences dans leur domaine professionnel spécifique et d'une expérience préalable en formation d'adultes.

REMARQUES

Toute demande de renseignement sur le Certificat FSEA - Module 1 du BFFA doit être adressée à l'UOG: info@uog.ch, téléphone 022 733 50 60.

CONTACT

E : info@uog.ch

T : +41 22 733 5060